

— L. A. —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Communiqué du Comité des cérémonies. — IV Mlle Tamisier, initiatrice des Congrès eucharistiques. — V Une ordination aux catacombes. — VI Feuilles volantes et pages d'histoire. — VII Sœurs de la Providence : Cérémonies religieuses. — VIII Les Sœurs de Sainte-Anne : Profession religieuse.

## AU PRONE

Le dimanche, 14 août

On annonce :

La fête, (demain) le jeûne (samedi) et la solennité de l'Assomption (dimanche) : *C'est vendredi que commence la neuvaine au saint Cœur de Marie* (1).

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 14 août

*Hors du dioc. de Montréal :*

Messe du 13e dim., *semi-double* ; mém. de l'Oct. de saint Laurent et de saint Eusèbe ; préf. de la Trinité. — I vêpres de l'Assomption sans mém.

*Dioc. de Montréal :*

Messe du B. Jean-Marie Vianney C., *double* ; (messe nouvelle qui manque dans les livres de prières) ; on peut lire la messe *Os justi* ; mém. du 13e dim., de l'Oct de saint Laurent et de saint Eusèbe ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — I vêpres de l'Assomption sans mém.

*Samedi prochain veille de la solennité de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.*

(1) En faisant cette neuvaine, même *privément*, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.